



Collectivité
Territoriale
de Guyane

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[ÉVOLUTION STATUTAIRE] La CTG rappelle le souci de transparence et l'approche démocratique sans précédent qui prévalent dans l'organisation des travaux préparatoires du Copil *Lundi 30 janvier 2023*

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) s'étonne des propos tenus dans un reportage vidéo d'un média de Guyane qui laisseraient entendre à la population que la CTG « *ferait cavalier seul sur le projet d'évolution statutaire* ».

La CTG rappelle le souci de concertation et l'approche démocratique inédits qui prévalent dans l'organisation des travaux préparatoires du Copil avec pour preuve l'élargissement sans précédent du Copil (aux partis politiques, à la société civile, aux chambres consulaires). Cet élargissement reflète la volonté de la Collectivité de **placer les débats sur l'évolution statutaire au-delà des clivages politiques et dans l'intérêt supérieur de la Guyane.**

La CTG remémore par conséquent que dans un souci de démocratie et de concertation :

- **le Congrès des Élus a été réuni** afin de lancer le nouveau processus
- **14 séances de travail se sont tenues depuis janvier 2022** avec les élus et représentants des institutions et de la société civile, **dont 2 séances en présence du Ministre des Outremer**
- **2 déplacements historiques, d'une délégation guyanaise au Ministère de l'Intérieur** Place Beauvau composée d'une quinzaine de membres du COPIL, **ont été organisés par la CTG** afin que le plus grand nombre soit associé et puisse s'exprimer

La CTG souligne par ailleurs que les travaux du Copil, encadrés par un accord de méthodes et un règlement intérieur validés par les



Collectivité
Territoriale
de Guyane

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[ÉVOLUTION STATUTAIRE] La CTG rappelle le souci de transparence et l'approche démocratique sans précédent qui prévalent dans l'organisation des travaux préparatoires du Copil *Lundi 30 janvier 2023*

composantes du Copil, se déroulent toujours dans le souci de recherche du consensus, même si des aménagements de méthode et d'organisation peuvent être nécessaires en fonction des problématiques rencontrées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Enfin, la CTG précise que si les séances du Copil n'ont pour le moment pas été rendues publiques c'est afin de préserver un climat serein indispensable aux échanges (point inscrit au règlement intérieur et validé par les membres du Copil) et aucunement dans le but de tenir les acteurs à l'écart puisque l'ensemble des partis politiques, les chambres consulaires ainsi que la société civile y sont représentés.

Les sorties médiatiques observées ces derniers temps démontrent combien il est primordial de maintenir la quiétude des débats et interrogent sur les motifs de leurs auteurs.

L'Exécutif rappelle que la question de l'évolution statutaire est trop importante pour qu'elle fasse l'objet de polémiques qui ne concourent pas à la sérénité nécessaire aux travaux et invite les électeurs qui lui ont fait confiance depuis plus d'un an et demi à maintenir cette confiance, à la renouveler et à la renforcer.

La Collectivité s'étonne par conséquent des propos tenus dans ce reportage et encourage les membres du Copil à intensifier leurs contributions en vue des premières présentations à la population et de la tenue du Congrès des Elus à la fin du mois de mars 2023.